



Extrait du CIDR

<http://www.cidr.org/TCHAD-Donnees-generales-Situation,511.html>

TCHAD - Données générales - Situation intérieure - Politique extérieure

- Activités - Programmes de développement - Dossiers pays -

Date de mise en ligne : mardi 20 avril 2010

Description :

La France apporte donc une coopération civile importante au Tchad, par la mise en oeuvre du DCP (11,4 MEuros ont été décaissés en 2007, 22,2 MEuros en 2008), ainsi que par une aide humanitaire et alimentaire de 4,5 MEuros en 2008.

Copyright © CIDR - Tous droits réservés

Source : Ministère des Affaires Etrangères et Européennes

Dernière mise à jour : 17/02/2010

Données générales

Données géographiques

Nom officiel : République du Tchad

Superficie : 1 284 000 km²

Population : 11,27 millions d'habitants (FNUAP, 2008)

Capitale : N'Djamena

Villes principales : N'Djamena, Sarh, Moundou, Abeche

Langues officielles : Français et arabe

Monnaie : Franc CFA (100 FCFA = 0,15 euro)

Fête nationale : 11 août

Données démographiques

Croissance démographique : 3,4% par an (Banque Mondiale, 2007)

Espérance de vie : 48 ans (Banque Mondiale, 2004)

Taux d'alphabétisation des 15 ans et plus : 26 % (PNUD, 2005)

Religions : Islam, Christianisme et animisme

Indice de développement humain : 0,389 soit 170ème / 179 pays (P.N.U.D.)

Données économiques

PIB : 8,7 milliards de dollars (E.I.U., 2008)

PIB par habitant : 846 dollars (MINEFIN, 2007)

Taux de croissance : 1,7% (E.I.U., 2008)

Taux de chômage : NC

Taux d'inflation : -0,5% (Banque Mondiale, 2004)

Solde budgétaire : -39% du PIB en 2003 (Banque Mondiale, 2004)

Balance commerciale : - 288 millions de dollars en 2003 (E.I.U., 2004)

Principaux clients : Etats-Unis, Japon, Corée du Sud, Portugal (E.I.U., 2007)

Principaux fournisseurs : France, Cameroun, Etats-Unis, Chine Part des secteurs d'activités dans le PIB :

Primaire : 36%, Secondaire : 22%, Tertiaire : 42% (E.I.U., 2006)

Exportations de la France vers le Tchad : 97 millions d'euros (MINEFIN, 2008)

Principaux groupes français implantés : Total, Orange

Importations françaises du Tchad : 6,6 millions d'euros (MINEFIN, 2008)

Consulat de France : N'Djaména

Communauté française au Tchad : 1 234 immatriculés (2009) **Communauté tchadienne en France** : 2 000 personnes (2008)

++++

Situation intérieure

Situation politique

- ▶ Après avoir renversé le président Habré en décembre 1990, le général Idriss Déby Itno a été élu président de la République en 1996, puis réélu en 2001. Le président dispose d'une large majorité à l'Assemblée, puisque le MPS (parti présidentiel) a remporté 113 sièges sur 155 aux dernières élections législatives d'avril 2002. Une révision constitutionnelle a été adoptée par cette Assemblée en mai 2004, ouvrant la possibilité à un troisième mandat présidentiel. Cette révision a été adoptée par référendum, le 6 juin 2005, avec 67,5 % des suffrages.
- ▶ Le président Déby Itno a affronté, le 3 mai 2006, quatre candidats mais pas de rival sérieux, l'opposition politique ayant boycotté le scrutin et appelé à la tenue d'une Conférence nationale. Ce scrutin s'est déroulé sans qu'aucun incident ne soit signalé, alors que des mouvements rebelles avaient menacé d'empêcher la tenue de l'élection. Le 28 mai, le Conseil constitutionnel a annoncé les résultats définitifs aux termes desquels le président Déby Itno a recueilli 64,67% des suffrages, avec un taux de participation de 53,8%.
- ▶ La France, l'UE et l'OIF apportent depuis plus de deux ans un soutien continu au dialogue politique inter-tchadien, en appuyant l'application de l'accord du 13 août 2007. Ce dernier, signé par 91 partis politiques, mis en oeuvre par un « comité de suivi », a fixé un cadre pour le dialogue politique interne (qui permet, via l'accord de Syrte, le ralliement des rébellions) ayant pour objectif l'organisation d'élections libres, démocratiques et transparentes.
- ▶ L'ensemble du corpus législatif prescrit par cet accord a été adopté (notamment lois sur le code électoral et sur le statut de l'opposition) au 1er semestre 2009. La CENI (Commission électorale nationale indépendante) a alors pu être désignée et mise en place en juillet 2009, après discussions entre majorité et opposition. Le président de la CENI, Ngarmadjal Gami, a annoncé le 7 janvier 2010 à N'Djaména l'adoption du calendrier électoral : les élections législatives auront lieu le 28 novembre 2010, les élections locales le 12 décembre 2010, et le premier tour de l'élection présidentielle se tiendra le 23 avril 2011 (suivi du 2e tour le 12 juin 2011).
- ▶ Depuis plus de trois ans, le Tchad doit faire face, sur le plan interne, aux conséquences de la crise soudanaise du Darfour qui reste un facteur de déstabilisation majeur. Le président Déby Itno avait initialement refusé, pour ne pas froisser Khartoum, de soutenir la rébellion darfourienne et avait entamé, à la fin de l'année 2003, une médiation entre les parties, s'attirant ainsi l'hostilité d'une partie de son clan, lié à certains rebelles darfouriens. Le climat politique à Ndjamenéna s'était alors tendu.

- ▶ Depuis le 18 décembre 2005, l'armée tchadienne a réussi à repousser plusieurs attaques des mouvements rebelles, dont celle du 13 avril 2006 sur N'Djaména, celle du 25 novembre 2006 sur Abeché et celle de février 2008 sur N'Djaména. Le Tchad a accusé Khartoum de soutenir la rébellion et de chercher à renverser le président Déby Itno. C'est effectivement avec le soutien du Soudan que les mouvements rebelles tchadiens se sont regroupés en janvier 2009 au sein de l'UFR, Union des forces de la résistance. En mai 2009, ils ont lancé une nouvelle offensive, au lendemain de la signature à Doha d'un nouvel accord entre le Tchad et le Soudan. Cette attaque s'est soldée par une nette victoire des forces gouvernementales. Depuis, la rébellion semble divisée, et certains de ses membres se sont ralliés (Ahmat Soubiane - Mouvement national, le 25 juillet 2009 à Tripoli). L'amélioration récente des relations tchado-soudanaises pourrait avoir pour effet de limiter les tensions récurrentes relevées à la frontière soudano-tchadienne et l'effet de déstabilisation régionale créé par la crise du Darfour.
- ▶ Par ailleurs, l'est du Tchad concentre d'autres facteurs d'instabilité, notamment les violences interethniques entre groupes arabes et non arabes, ainsi que les conséquences de la présence de nombreux réfugiés du Darfour, de RCA et de déplacés tchadiens.
- ▶ Sur le plan de la gouvernance, même si l'image du pays reste négative à l'étranger, l'exercice des libertés fondamentales est réel sur une bonne partie du territoire tchadien. La presse et les associations (de Droits de l'Homme ou autres) agissent relativement librement. Les « états généraux de la presse », qui ont eu lieu en mai dernier, devraient déboucher sur le vote d'une loi fixant un nouveau régime de la presse et abrogeant l'ordonnance 05 (adoptée lors de l'attaque rebelle de février 2008). En revanche, l'Etat est sous-administré : les administrations centrales et déconcentrées sont faibles, faute de cadres bien formés et de moyens pour travailler efficacement. L'armée pèse lourdement sur le budget de l'état (60 000 hommes environ), alors que les secteurs sociaux, la santé et l'éducation, sont très en retard (56 000 lycéens et 11 000 étudiants au Tchad).

Situation économique

- ▶ Aux trois-quarts rural, supportant de fortes disparités de développement entre les villes et les campagnes, le Tchad est un pays aux déficiences structurelles réelles. La faiblesse de son PIB par habitant et de son IDH (170ème/179) vérifie l'hypothèse d'une économie fragile. Les secteurs d'activité sont principalement l'agriculture (16% du PIB) et le commerce (10%), l'industrie manufacturière n'occupant qu'une part marginale et reposant essentiellement sur la transformation (sucre et coton fibre). La filière du coton est en plein repli (-50% de la production en deux ans) ; elle pourrait être mieux soutenue, notamment en raison du facteur d'équilibre social qu'elle représente dans le sud du pays.
- ▶ Le secteur pétrolier a profondément modifié l'économie locale : la mise en valeur des gisements pétroliers à Doba en 2002, sur fond de hausse des prix du brut, a multiplié les ressources budgétaires du Tchad par huit. L'exploitation pétrolière, conduite par EXXON MOBIL (Etats-Unis), a généré des recettes représentant jusqu'à 48% du PIB en 2008. La production pétrolière et le raffinage qui s'y rattache laissent présager une expansion industrielle (projet de la raffinerie de Djermaya, 40 km au Nord de Ndjaména, en coopération avec la Chine). Par ailleurs, les explorations menées par le consortium pétrolier sino-tchadien (CNPC) et le lancement des travaux d'exploitation (nouveau champ pétrolifère de Mongo et construction d'un pipe-line de 300 km vers la future raffinerie) pourraient ouvrir de nouvelles perspectives de profits.
- ▶ Cependant, l'affectation des recettes pétrolières est à l'origine d'une phase de rupture avec la Banque Mondiale (2006-2008), qui a considéré que le gouvernement tchadien ne respectait pas ses engagements en termes de dépenses publiques (notamment quant à l'utilisation des recettes pétrolières, dont les affectations étaient contraires aux objectifs de la Stratégie Nationale de Réduction de la Pauvreté). N'Djaména, de son côté, a expliqué que la menace persistante d'attaques rebelles l'amenait à accroître fortement les dépenses de sécurité. Dans son dernier

rapport-bilan du 15 juin 2009, le GIC (Groupe international consultatif, conseil indépendant créé en 2001 par la BM) considère que "malgré les accidents de parcours rencontrés depuis 2003, le mécanisme de gestion des recettes pétrolières tchadien enregistre des réussites importantes à retenir. Le niveau de transparence dans la gestion des revenus pétroliers, même s'il n'est pas parfait, reste peu égalé ailleurs. Et malgré des niveaux de dépenses de sécurité contestables mais avec des circonstances atténuantes compte tenu des attaques rebelles subies à répétition par le Tchad, le niveau global des dépenses sur recettes pétrolières dans des secteurs prioritaires de réduction de la pauvreté pourrait servir d'exemple dans de nombreux pays". Ainsi après une phase de rupture (liée à l'utilisation des recettes pétrolières), la BM a accepté de rétablir ses relations (réouverture du bureau local).

- ▶ Les relations avec le FMI sont également difficiles. La facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance (FRPC) a été abandonnée en février 2008, le gouvernement tchadien n'ayant pas respecté ses engagements en termes de dépenses publiques. Un nouveau programme de référence (SMP) de 6 mois a été accordé et vient d'être prolongé. Sa conclusion est indispensable pour accéder une nouvelle FRPC puis à l'atteinte du point d'achèvement de l'initiative pour les pays pauvres très endettés (PPTE).

++++

Politique extérieure

- ▶ Le contexte géopolitique tchadien reste difficile : instabilité liée au conflit au Darfour et fragilité de la République centrafricaine.
- ▶ Sur le plan régional, la crise du Darfour complique les relations entre le Tchad et le Soudan, en raison notamment de tous les soutiens croisés aux mouvements de rébellion. Or la normalisation des relations entre les deux voisins est essentielle pour parvenir à un règlement politique de la crise et à une paix durable au Tchad. Les différentes tentatives de médiations régionales (accords de Tripoli et Khartoum en 2006, Riyad en 2007 et Dakar en 2008) n'ont pas permis de régler cette question mais constituent un cadre pour poursuivre un processus de dialogue. Ainsi, en raison notamment de l'insistance de la Libye, le Tchad et le Soudan ont rétabli leurs relations diplomatiques en décembre 2008. Un projet de déploiement d'observateurs et d'une « force de défense et de sécurité » régionale à la frontière tchado-soudanaise n'a pas pu être finalisé, malgré le volontarisme libyen sur ce dossier, à la suite de nouvelles tensions entre les deux pays début 2009.
- ▶ Une autre tentative de médiation et de résolution sur la crise du Darfour, dirigée par le Qatar (« processus de Doha ») en liaison avec le médiateur burkinabé mandaté conjointement par l'ONU et l'Union africaine, M. Djibril Bassolé, comprend un volet Tchad-Soudan. C'est dans ce cadre qu'a été signé l'« accord de Doha » (3 mai 2009), grâce à la médiation libyo-qatarienne. Il reprenait à son tour les principales dispositions des accords précédents, que les deux pays se sont engagés à appliquer au plus vite : interdiction de toute ingérence et de tout recours à la force, dynamisation des relations diplomatiques et surtout mise en œuvre en urgence, par le « groupe de contact de l'accord de Dakar », de la « force de défense et de sécurité » sur la frontière tchado-soudanaise. Le Qatar, qui a intégré le groupe de contact, était susceptible d'être sollicité pour le soutien financier et logistique de cette force. Enfin, l'accord réaffirmait l'objectif d'un sommet Béchir-Déby à Tripoli, sans qu'aucune date ne soit fixée. L'offensive des rebelles tchadiens, déclenchée le 4 mai 2009, a durablement gelé l'application de ce nouvel accord.

- ▶ Cependant, les relations Tchad-Soudan sont actuellement en voie d'amélioration. Cette fois, le processus de normalisation a été d'initiative purement bilatérale, sans entremise d'un tiers, mais avec les encouragements et l'aide du Qatar, de la Médiation (processus de Doha) et probablement de la Libye.
- ▶ Après plusieurs visites croisées de délégations de haut niveau dans les deux capitales à partir d'octobre 2009, les deux pays ont donc signé le 15 janvier 2010 à Ndjamena l'« accord sur la normalisation des relations entre le Tchad et le Soudan ». La visite du Président tchadien à Khartoum (8 février 2010) a ensuite concrétisé spectaculairement cette réconciliation.
- ▶ Aux termes de cet accord, une force conjointe mixte soudano-tchadienne doit être mise en place, dont le quartier général sera à Al Geneina, et le commandant sera soudanais pour les six premiers mois. Elle aura pour tâche la surveillance de la frontière. Chacun des deux pays s'est en outre engagé à « mettre fin, de façon concomitante, à toute présence, tout soutien et toute action hostile des groupes rebelles présent sur son territoire ».
- ▶ Une autre conséquence de la crise du Darfour a été l'aggravation de la situation humanitaire au Tchad, qui a dû accueillir 350 000 réfugiés (soudanais et centrafricains) et doit gérer près de 200 000 déplacés dans l'Est. Cette situation entraîne des affrontements intercommunautaires, et le risque de tensions avec les populations hôtes reste présent.

Relations bilatérales

Relations politiques

- ▶ Le ministre des Affaires étrangères et européennes, M. KOUCHNER, s'est rendu au Tchad, le 10 juin 2007, avant de se rendre à Khartoum, afin de proposer une solution politique et sécuritaire aux conséquences régionales de la crise du Darfour.
- ▶ Le président IDRIS DEBY ITNO s'est rendu à Paris mi-juillet 2007 où il s'est entretenu avec le Président de la République. Il a participé au Sommet de Lisbonne (UE-Afrique) le 9 décembre et s'est entretenu à cette occasion avec le président Sarkozy. Il a effectué une visite privée à Paris du 9 au 12 décembre.
- ▶ En 2008, à la suite des événements de février, le Président SARKOZY et le Ministre B. KOUCHNER se sont rendus au Tchad le 27 février (le Ministre a poursuivi sa visite dans l'Est les 28 et 29 février).
- ▶ Les 21 et 22 novembre 2008, le ministre des Affaires étrangères et européennes, M. KOUCHNER, s'est de nouveau rendu au Tchad, afin d'évaluer la situation dans l'Est tchadien (et notamment les retours de déplacés) et de rencontrer les autorités de ce pays. Il a également participé aux cérémonies de transfert d'autorité entre Eufor et la MINURCAT, les 14 et 15 mars 2009, à Ndjamena et Abéché.
- ▶ Au moment de la dernière offensive des rebelles tchadiens, le Ministre B. KOUCHNER a reçu son homologue tchadien, M. MOUSSA FAKI (6 mai 2009), et lui a réitéré la ferme condamnation par la France de cette agression.
- ▶ A l'occasion d'une visite privée, le Président Idriss Déby a rencontré son homologue Français à Paris, le 16 octobre 2009.

Relations économiques

La France reste, juste après le Cameroun (concerné essentiellement par le transfert des produits pétroliers), le principal partenaire économique du Tchad. Depuis dix ans, le montant annuel moyen des échanges oscille entre 40 et 80 millions d'euros. Le solde commercial franco-tchadien a fortement progressé grâce à la hausse des exportations françaises, constituées principalement de médicaments, de farines et céréales, de matériel électrique, automobile et de BTP. Les importations françaises en provenance du Tchad restent concentrées à 83% sur la gomme arabique. La France occupe le second rang des IDE (investissements directs à l'étranger) au Tchad, derrière les Etats-Unis impliqués dans l'exploitation pétrolière. Malgré un environnement des affaires relativement difficile, on dénombre un vingtaine de filiales d'entreprises françaises, qui disposent de perspectives de développement réelles.

Coopération culturelle, scientifique et technique

La coopération franco-tchadienne a été remise en perspective par l'évaluation de 10 années de coopération, entre 1992 et 2003, les travaux bilatéraux de fin octobre 2006, relatifs à la revue de la commission mixte d'octobre 2002 et, enfin, l'élaboration du « Document Cadre de Partenariat 2006 - 2010 ». Aujourd'hui, la coopération bilatérale est recentrée dans le cadre de ce « DCP 2006 - 2010 », doté d'une enveloppe estimative comprise entre 118 et 133 MEuros sur la période considérée. Les priorités fixées par le DCP sont :

- ▶ au titre des objectifs du millénaire pour le développement (OMD mis en oeuvre par l'AFD) : l'éducation de base ; l'eau et l'assainissement ; la santé et la lutte contre le Sida.
- ▶ au titre des secteurs transversaux : la gouvernance et la consolidation de l'Etat de droit ; la francophonie et la culture ; l'enseignement supérieur et la recherche.

La France apporte donc une coopération civile importante au Tchad, par la mise en oeuvre du DCP (11,4 MEuros ont été décaissés en 2007, 22,2 MEuros en 2008), ainsi que par une aide humanitaire et alimentaire de 4,5 MEuros en 2008. En sa qualité d'interlocuteur politique privilégié du Tchad, la France exerce son influence sur les dossiers stratégiques et maintient son rang de partenaire essentiel en matière de coopération institutionnelle. De même, elle demeure un bailleur de fonds bilatéral significatif des secteurs OMD, notamment au travers des actions menées par l'AFD : entre 2002 et 2007, les engagements de l'AFD sous forme de subventions à la République du Tchad se sont élevés à près de 80 millions Euros, dont 10% au titre de l'ajustement structurel et 90% au titre de l'aide-projet. Les moyens français sont désormais mis en oeuvre en coordination avec les autres bailleurs de fonds, notamment la Commission européenne, avec laquelle le « réflexe européen » est acquis, dans l'esprit de la Déclaration de Paris.

Post-scriptum :

- ▶ [Carte du Tchad](#)